



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Domaine de direction Immigration et intégration
en coordination avec la Direction consulaire du
Département fédéral des affaires étrangères DFAE



Monitoring des visas

Évolution de la délivrance des visas
par les représentations suisses à
l'étranger

Quatrième trimestre 2016

3003 Berne-Wabern, 21 février 2017

L'essentiel en bref

Période	Total des demandes		dont demandes Schengen		
	Total	Évolution	Total	Visas refusés	Taux de refus
IV/2014	99'894		82'996	7'816	9.4%
IV/2015	96'044	-3'850 (-3.9%)	79'360	7'428	9.4%
IV/2016	100'359	+4'315 (+4.5%)	84'248	8'803	10.4%

- Le 4^{ème} trimestre 2016 est le seul trimestre de l'année 2016 durant lequel le nombre de demandes a dépassé celui du même trimestre de l'année précédente.
- Le nombre de visas Schengen délivrés a augmenté par rapport à 2015, tandis que le nombre de visas nationaux délivrés a diminué.
- Les demandes de ressortissants iraniens (+76,7 %), indonésiens (+64,4 %) et thaïlandais (+37,9 %) ont fortement augmenté, surtout celles adressées à des fins touristiques.
- La proportion de visas Schengen refusés au 4^{ème} trimestre 2016 est nettement supérieure à celle relevée lors des trois trimestres précédents.
- Le nombre de demandes en ligne a augmenté de 50 % par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Brève analyse des évolutions actuelles

Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés (cf. 1.1 - 1.6)

Informations générales

- Pour la première fois depuis le 2^{ème} trimestre 2015, les demandes de visas sont en augmentation par rapport au même trimestre de l'année précédente.
- Cette augmentation concerne principalement les visas à des fins touristiques. Par rapport au même trimestre 2015, le nombre de visas de ce type délivrés a progressé de près de 4000 unités. La hausse est particulièrement marquée chez les ressortissants thaïlandais, iraniens et indonésiens (cf. le texte sur le motif du séjour).
- Si les demandes de visas Schengen ont augmenté par rapport à l'année précédente (+4888 demandes, +5,8 %), les demandes de visas nationaux sont en léger recul (-573 demandes, -3,5 %).
- Les demandes de visas nationaux pour le motif de séjour *raisons familiales* (p. ex. regroupement familial, mariage, etc.) sont en recul ; ce recul est le plus net pour les ressortissants kosovars, serbes, turcs et macédoniens.
- Comme en 2015, la plupart des demandes de visas ont été déposées par des ressortissants chinois, indiens, kosovars et russes. Les trois changements de positions dans la liste des dix principales nationalités sont la conséquence de l'augmentation du nombre de demandes déposées par des ressortissants thaïlandais, iraniens et indonésiens.
- La proportion des demandes de visas rejetées a atteint 10,4 %, plus haut niveau de ces deux dernières années. Cette évolution s'explique en grande partie par l'augmentation du taux

de rejet des demandes de ressortissants iraniens (15,8 %) et indiens (12,2 %) et, dans une moindre mesure, ghanéens (42,6 %), algériens (30,5 %) et kosovars (20,5 %).

Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3 - 1.6)

- Pour la première fois depuis cinq trimestres, les demandes de visas de ressortissants **chinois** affichent une hausse par rapport à l'année précédente (+2123 demandes, +17,3 %). Cette hausse concerne en premier lieu les visas Schengen pour des voyages d'affaires (+1922 visas, +55,3 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2015). La part des visas Schengen établis au motif d'un *voyage d'affaires* est passée à 40,9 % (4^{ème} trimestre 2015 : 31,5 %). Ces chiffres s'expliquent notamment par le fait qu'une entreprise a invité près de 1800 de ses employés chinois à un voyage de motivation (incentive) en Suisse. En revanche, le nombre de visas établis à des fins touristiques a légèrement reculé par rapport à 2015. La plupart de nos pays voisins ont enregistré une hausse significative du nombre de demandes de visas par rapport au 4^{ème} trimestre 2015 : Autriche (+87,7 %), France (+27,4 %), Allemagne (+27,1 %), mais Italie (-8,0 %).
- Pour la première fois cette année, les ressortissants **indiens** ont déposé davantage de demandes de visas qu'au même trimestre 2015 (+1057 demandes, +8,7 %). Le phénomène concerne aussi bien les visas Schengen que les visas nationaux. Au cours de la période sous revue, le nombre de visas Schengen délivrés à des fins touristiques a augmenté (+591 visas, +11,5 %), tandis que les visas délivrés pour d'autres motifs de voyage affichent tous une légère baisse. À l'exception de l'Italie (-35,3 %), nos pays voisins connaissent tous une augmentation plus marquée que la Suisse : Autriche (+66,7 %), Allemagne (+22,9 %), France (+14,3 %).
- Au 4^{ème} trimestre 2016, les ressortissants **thaïlandais** ont déposé 6377 demandes de visas, soit 1711 demandes de plus qu'au 4^{ème} trimestre 2015 (+37,9 %). Par rapport au 4^{ème} trimestre 2015, la représentation à Bangkok a délivré près de 50 % de visas de tourisme de plus au 4^{ème} trimestre 2016. Étant donné que le roi Bhumibol, décédé en octobre 2016, avait passé 18 ans de sa vie en Suisse, notre pays constitue une destination privilégiée pour les touristes thaïlandais, à plus forte raison pendant la période de deuil d'un an. L'évolution observée dans nos pays voisins souligne le caractère exceptionnel de la Suisse: Autriche (+16,4 %), Allemagne (+6,0 %), France (+2,4 %), Italie (-12,1 %).
- S'agissant des ressortissants **turcs**, les demandes de visas sont à nouveau en recul par rapport à l'année précédente. Cette baisse de 561 visas (-11,5 %), est encore plus marquée qu'au trimestre précédent et concerne d'abord les visas Schengen établis au motif d'une *visite à des amis ou parents* et les visas nationaux établis pour *raisons familiales*. Le taux de rejet des demandes est passé à 10 % (année précédente: 4,8 %). Alors que l'Autriche (-14,6 %) et l'Italie (-3,9 %) connaissent une évolution similaire, les demandes de visas sont en augmentation en Allemagne (+12,6 %) et en France (+8,1 %).
- Au cours du 4^{ème} trimestre 2016, les demandes de visas de **ressortissants iraniens** ont connu une augmentation inégalée depuis l'introduction du monitoring des visas. La hausse, en effet, est de 1370 visas (+76,7 %) par rapport au 4^{ème} trimestre 2015. Elle atteint même près de 90 % pour les visas Schengen.

La représentation à Téhéran a délivré presque trois fois plus de visas de tourisme qu'au cours de la même période de 2015, le plus souvent dans le cadre de voyages tout compris organisés par des agences de voyages.

L'intérêt croissant manifesté pour les visas d'entrée dans l'espace Schengen a également entraîné une augmentation des demandes incomplètes ou comportant des documents falsifiés. La part des demandes rejetées, qui s'établit désormais à 15,8 %, a donc logiquement elle aussi connu une hausse significative (4^{ème} trimestre 2015: 6,1 %). Les organes de contrôle à la frontière de Zurich et de Genève ont par ailleurs refusé l'entrée à de nombreux Iraniens qui avaient porté de fausses indications sur le motif de leur voyage dans leur demande.

En comparaison avec la Suisse, l'augmentation du nombre de demandes de visas est moins marquée en France (+34,8 %), en Italie (+29,0 %) et en Autriche (+11,1 %). On constate même une baisse en Allemagne (-12,4 %).

- On relève une forte hausse des demandes de visas de ressortissants **indonésiens** (+1018 demandes par rapport au 4^{ème} trimestre 2015, +64,4 %). Depuis la mi-2015, ce pays figure pour la première fois (au 8^{ème} rang) sur la liste des 10 pays qui affichent le plus grand nombre de demandes.

Raison principale : la forte demande de visas de tourisme. Le nombre de visas Schengen délivrés au motif de *tourisme* a presque doublé par rapport au 4^{ème} trimestre 2015 (+797 visas, +91,8 %). Ces chiffres sont liés aux nombreux voyages en groupes proposés à des tarifs avantageux en basse saison.

Les pays voisins de la Suisse affichent également des hausses impressionnantes : France (+109,1 %), Autriche (+88,2 %), Allemagne (+27,7 %), Italie (+25,2 %).

Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)

La Suisse travaille avec des prestataires de services externes (External Services Provider, ESP) dans 23 pays. Actuellement, les demandeurs de visas peuvent déposer leur demande de visa Schengen dans 63 centres appelés « Visa Acceptance Center » (VAC).

Au 4^{ème} trimestre 2016, 63,9 % de l'ensemble des demandes de visa Schengen déposées dans une représentation suisse sont passées par un prestataire de services externe, soit 3,3 points de pourcentage de plus qu'au 4^{ème} trimestre 2015 (60,6 %). Cette hausse s'explique avant tout par l'augmentation du nombre de demandes soumises via un ESP dans les représentations de Bangkok (Thaïlande), de New Delhi (Inde), de Jakarta (Indonésie) et de Pékin (Chine).

Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)

Actuellement, 33 représentations à l'étranger offrent à leurs clients la possibilité de remplir et soumettre une demande de visa Schengen (www.swiss-visa.ch) en ligne. Au 4^{ème} trimestre 2016, 5,7 % de l'ensemble des demandes de visa Schengen déposées dans une représentation suisse ont été transmises en ligne, soit 50 % de plus qu'au 4^{ème} trimestre 2015 (3,8 %). Ont traité un nombre de demandes en ligne nettement plus élevé (> +100 demandes) qu'au même trimestre de l'année précédente les représentations à l'étranger de Amman (Jordanie), Bichkek (Kirghizistan), Quito (Équateur), New York (États-Unis), Vancouver (Canada) et San Francisco (États-Unis). Comme le montrent les parts de demandes en ligne, l'application web rencontre

un franc succès dans certaines représentations à l'étranger: Quito, Équateur: 97,8 %, Dar es Salaam, Tanzanie: 96 % et Amman, Jordanie: 91,7 %.

Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)

Au 4^{ème} trimestre 2016, 89,8 % de l'ensemble des visas Schengen ont été délivrés pour l'un des trois buts de séjour que sont le *tourisme*, les *affaires* ou une *visite à la famille ou à des amis* (4^{ème} trimestre 2015: 88,3 %).

Établie à 39,4 %, la part des visas de tourisme se situe à un niveau plus élevé qu'au 4^{ème} trimestre 2015 (35,7 %). Cette hausse s'explique par la forte progression des visas délivrés à des fins touristiques à des ressortissants thaïlandais (+1682 visas), iraniens (+808 visas), indonésiens (+797 visas) et indiens (+591 visas).

La part des visas Schengen délivrés pour *affaires* a reculé par rapport au 4^{ème} trimestre 2015 pour s'établir à 25,7 % (4^{ème} trimestre 2015: 26,6 %). En chiffres absolus, pourtant, 19 407 visas ont été délivrés en 2016, soit 202 de plus qu'en 2015. Une bonne moitié de ces visas (52,0 %) ont été délivrés à des ressortissants des trois nations du top 3, à savoir la Chine, l'Inde et la Russie.

Sexe et âge des demandeurs (cf. 4.1 - 4.2)

Au 4^{ème} trimestre 2016, les hommes (51,9 %) ont été légèrement plus nombreux que les femmes (48,1 %) à déposer des demandes de visa. Aucun changement significatif n'est à relever concernant le sexe et l'âge des demandeurs.

Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels (cf. 5.1 - 5.3)

Au 4^{ème} trimestre 2016, le nombre de demandeurs de visas titulaires d'un passeport *diplomatique, de service, spécial ou officiel* est resté pratiquement identique à celui relevé au 4^{ème} trimestre 2015 (+ 47 demandes, +1,6 %).

Si les demandes déposées par des titulaires d'un *passeport spécial* ont augmenté par rapport au même trimestre de 2015 (+237 demandes, +22,1 %), celles déposées par des personnes titulaires d'un passeport *diplomatique* (-75 demandes, -12,6 %) ou *officiel* (-98 demandes, -9,9 %) ont reculé.

On constate une forte augmentation des demandes de visas déposées par des ressortissants chinois titulaires d'un passeport spécial (+ 228 demandes par rapport au 4^{ème} trimestre 2015). C'est ainsi que la représentation à Pékin a enregistré 220 demandes de plus qu'au même trimestre de l'année précédente, notamment en raison du grand nombre de participants chinois au Forum économique de Davos.

Visas humanitaires (cf. 6.1 - 6.4)

194 visas humanitaires ont été délivrés au cours du 4^{ème} trimestre 2016, un chiffre en baisse de 28,9 % (ou 79 visas) par rapport au 4^{ème} trimestre 2015. Ce recul s'explique essentiellement par le fait que des visas de catégorie *Syrie I* n'ont été pris en compte au 4^{ème} trimestre 2015 qu'après avoir été acceptées en procédure de recours.

Au 4^{ème} trimestre 2016, plus de la moitié (52,1 %) des visas humanitaires ont été délivrés à des ressortissants syriens. Il convient de relever par ailleurs que 54,4 % des visas humanitaires délivrés à des ressortissants syriens ont été approuvés à la suite de l'arrêté du Conseil fédéral

du 6 mars 2015 (*Syrie II*). De plus, 43,6 % de ces visas humanitaires ont été accordés en raison de la *Directive SEM du 25.02.2014*, selon laquelle, pour obtenir un tel visa, la vie ou l'intégrité physique d'une personne doivent être directement, sérieusement et concrètement menacées dans son pays d'origine ou de provenance.

Tous les visas délivrés à des ressortissants kosovars l'ont été dans le cadre d'une levée provisoire d'une interdiction d'entrée.

Au 4^{ème} trimestre 2016, les visas humanitaires se sont une nouvelle fois largement inscrits dans le cadre du conflit syrien. Ils ont été délivrés dans les représentations à l'étranger de Beyrouth (Liban), Istanbul (Turquie) et Amman (Jordanie). Par ailleurs, la représentation à Athènes a délivré neuf visas à des ressortissants syriens du fait de la situation difficile qui règne en Grèce.

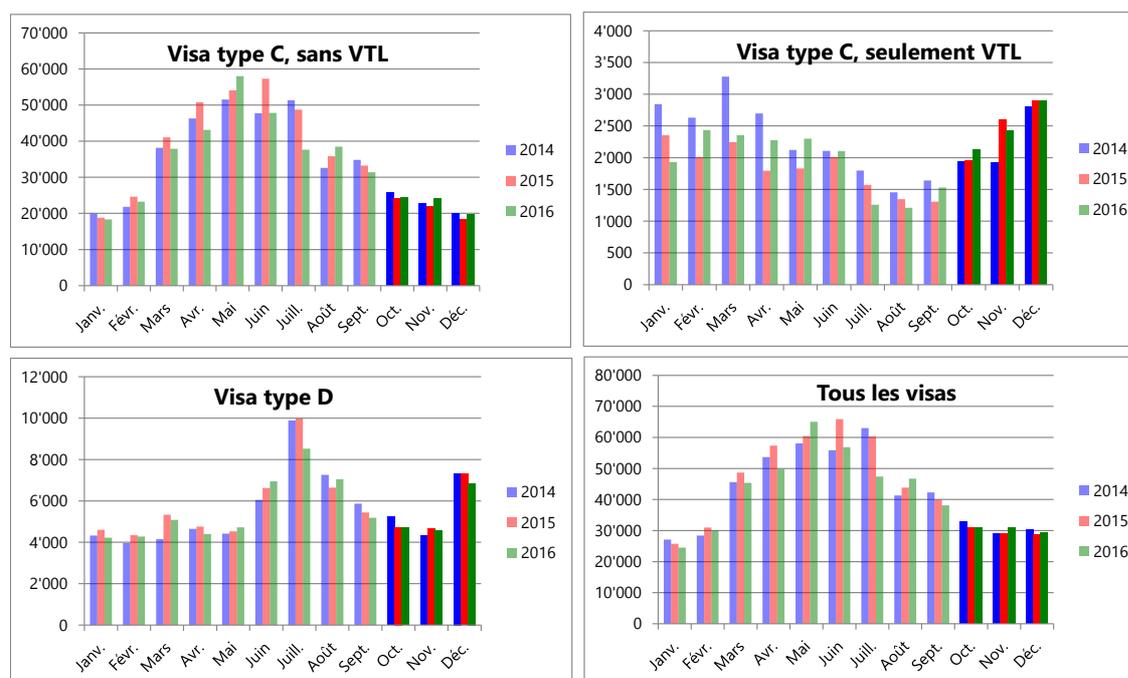
1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés

1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2016, par types de visa

	Total		Schengen					Taux de refus	National D
	Demandes	dél.	A		C		VTL		
			dél.	ref.	dél.	ref.	dél.	dél.	
Janv. 16	26'521	24'503	17	0	18'330	1'928	1'929	9.1%	4'227
Févr. 16	32'207	29'984	3	0	23'270	2'123	2'434	8.0%	4'277
Mars 16	48'298	45'347	7	0	37'900	2'844	2'353	6.8%	5'087
Avr. 16	52'519	49'792	5	0	43'113	2'657	2'275	5.7%	4'399
Mai 16	68'501	65'067	1	0	58'043	3'343	2'300	5.4%	4'723
Juin 16	60'541	56'872	12	1	47'812	3'604	2'104	6.8%	6'944
Juill. 16	50'426	47'394	4	1	37'607	2'958	1'258	7.2%	8'525
Août 16	49'759	46'723	2	0	38'467	2'925	1'210	7.1%	7'044
Sept. 16	40'930	38'101	2	2	31'384	2'753	1'531	7.9%	5'184
Oct. 16	34'032	31'113	2	1	24'287	2'875	2'122	10.0%	4'702
Nov. 16	34'044	31'072	9	0	24'079	2'902	2'431	10.1%	4'553
Déc. 16	32'283	29'371	1	0	19'611	2'826	2'903	11.5%	6'856
T4/16	100'359	91'556	12	1	67'977	8'603	7'456	10.4%	16'111
T4/15	96'044	88'616	18	2	64'453	7'105	7'461	9.4%	16'684
Différ.	+4'315	+2'940	-6	-1	+3'524	+1'498	-5	+1.0%	-573

Légende : **A** : visa Schengen de transit aéroportuaire; **C** : visa Schengen uniforme; **VTL** : visa Schengen à validité territoriale limitée; **D** : visa national; **dél.** : délivré; **ref.** : refusé

1.2 Visas délivrés : évolution mensuelle, 2014 à 2016



Indication : Les visas Schengen de type A ne sont comptabilisés que dans le graphique d'ensemble.

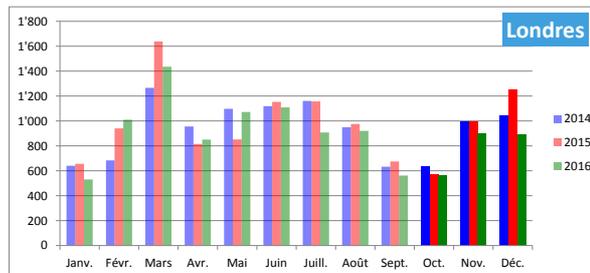
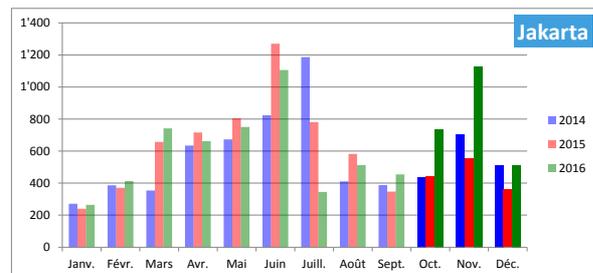
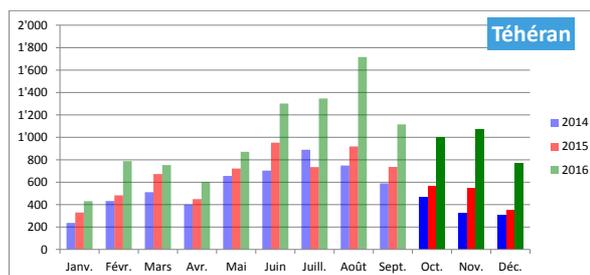
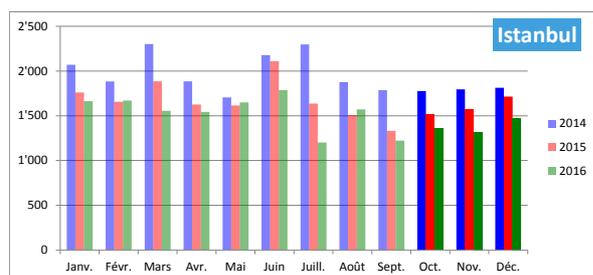
1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa aux quatrièmes trimestres 2016 et 2015

Représentations	Schengen			Nat. D	Total			Quatrième trimestre 2015		
	A Dem.	C Dem.	VTL Dem.		Dem.	dél.	ref.	Dem.	Position	Évolut.
1 New Delhi, Inde ¹	0	9'391	11	861	10'263	8'852	1'411	9'279	1 (+/-0)	+10.6%
2 Pristina, Kosovo	0	1'563	6'708	656	8'927	7'284	1'643	8'595	2 (+/-0)	+3.9%
3 Moscou, Russie	0	6'185	32	321	6'538	6'481	57	7'318	3 (+/-0)	-10.7%
4 Bangkok, Thaïlande	0	6'111	4	265	6'380	6'215	165	4'644	6 (+2)	+37.4%
5 Pékin, Chine	0	5'650	15	283	5'948	5'859	89	4'766	5 (+/-0)	+24.8%
6 Shanghai, Chine	0	4'358	0	177	4'535	4'506	29	4'358	7 (+1)	+4.1%
7 Istanbul, Turquie	0	3'794	47	306	4'147	3'593	554	4'799	4 (-3)	-13.6%
8 Téhéran, Iran	0	2'735	30	76	2'841	2'396	445	1'454	15 (+7)	+95.4%
9 Jakarta, Indonésie	0	2'315	0	65	2'380	2'310	70	1'335	16 (+7)	+75.6%
10 Londres, Grande-Bretagne	0	2'241	12	107	2'360	2'326	34	2'827	8 (-2)	-16.5%

1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2014 à 2016



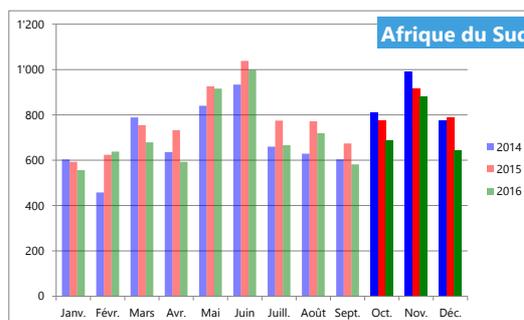
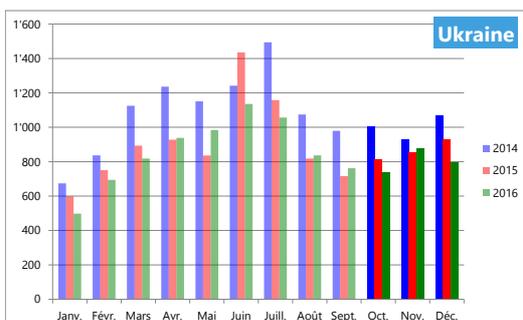
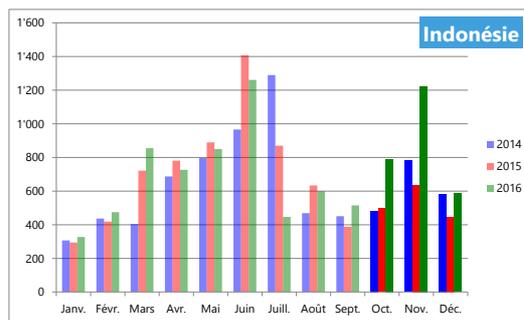
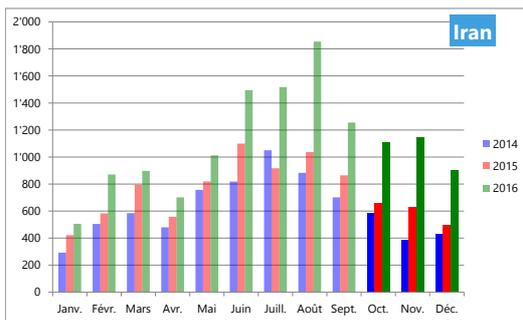
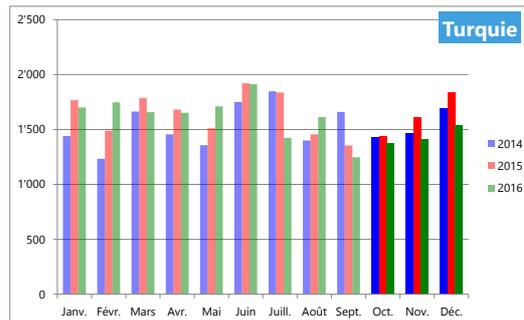
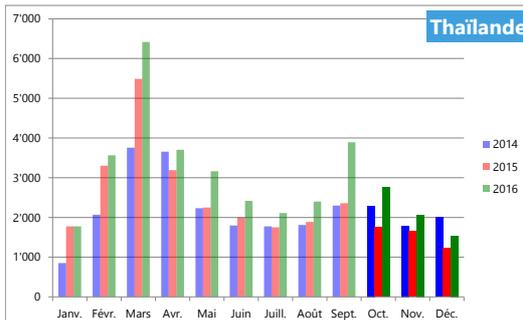
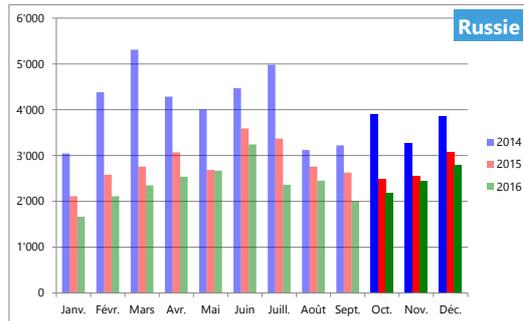
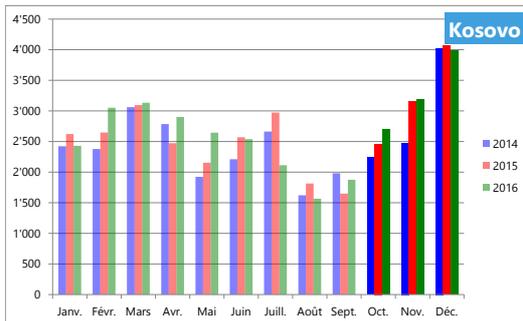
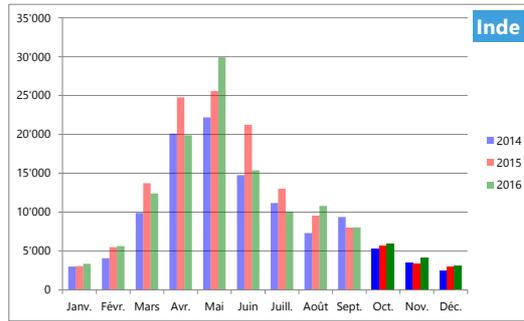
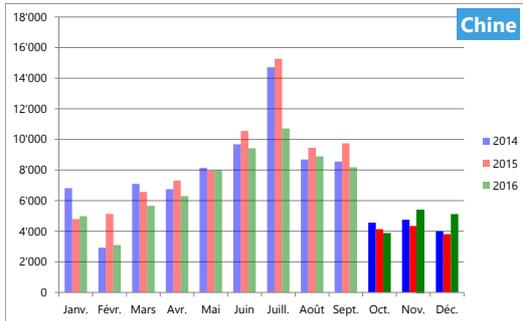
¹ L'émission de visas au Consulat général de *Mumbai* a pris fin le 23 février 2016. Désormais, c'est l'ambassade de *New Delhi* qui est compétente en la matière. Toutes les demandes de visa déposées en Inde à partir du 1^{er} janvier 2016 ont été réceptionnées à *New Delhi*.



1.5 Demandes de visa au quatrième trimestre 2016 et 2015 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs

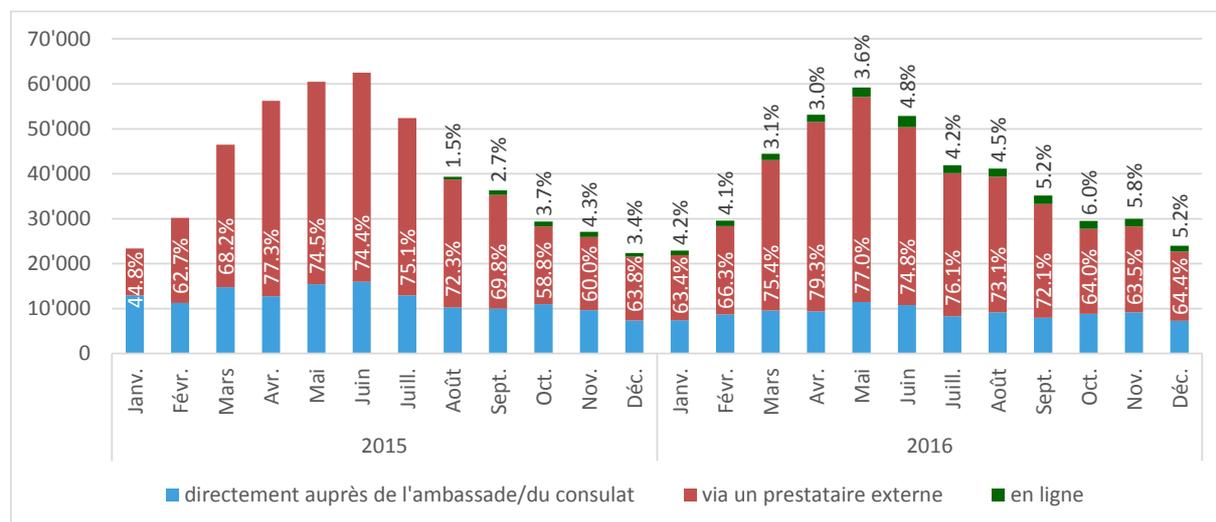
Pays	Schengen			Nat.	Total			Demande faite dans le pays	Quatrième trimestre 2015		
	A	C	VTL	D	Dem.	dél.	ref.		Dem.	Position	Évolution
	Dem.	Dem.	Dem.	Dem.	Dem.	dél.	ref.				
1 Chine	0	13'351	14	1'040	14'405	14'245	160	86.2%	12'282	1 (+/-0)	+17.3%
2 Inde	0	11'855	3	1'317	13'175	11'724	1'451	77.2%	12'118	2 (+/-0)	+8.7%
3 Kosovo	0	1'620	6'732	1'522	9'874	8'160	1'714	88.4%	9'683	3 (+/-0)	+2.0%
4 Russie	0	6'419	40	990	7'449	7'384	65	86.1%	8'103	4 (+/-0)	-8.1%
5 Thaïlande	0	6'094	0	283	6'377	6'210	167	95.7%	4'626	6 (+1)	+37.9%
6 Turquie	0	3'718	9	597	4'324	3'953	371	88.0%	4'885	5 (-1)	-11.5%
7 Iran	6	2'924	29	197	3'156	2'688	468	89.3%	1'786	10 (+3)	+76.7%
8 Indonésie	0	2'501	0	97	2'598	2'520	78	89.6%	1'580	13 (+5)	+64.4%
9 Ukraine	0	1'982	0	433	2'415	2'343	72	82.8%	2'601	7 (-2)	-7.2%
10 Afrique du Sud	0	2'085	1	127	2'213	2'210	3	86.9%	2'482	8 (-2)	-10.8%

1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2014 à 2016



2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne

2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2015 et 2016



Indication : La nouvelle application relative aux demandes de visa en ligne n'est disponible que depuis le mois d'août 2015.

2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes au quatrième trimestre 2016

Représentation	Total des demandes de visa Schengen	Via prestataire externe	Pourcentage via prestataire externe
1 New Delhi, Inde	9'402	9'219	98.1%
2 Bangkok, Thaïlande	6'115	5'640	92.2%
3 Moscou, Russie	6'217	5'280	84.9%
4 Pékin, Chine	5'665	3'955	69.8%
5 Shanghai, Chine	4'358	3'899	89.5%
6 Istanbul, Turquie	3'841	3'501	91.1%
7 Jakarta, Indonésie	2'315	2'282	98.6%
8 Abou Dhabi, E. A. U.	2'199	2'179	99.1%
9 Londres, Grande-Bretagne	2'253	1'863	82.7%
10 Kiev, Ukraine	1'859	1'793	96.4%

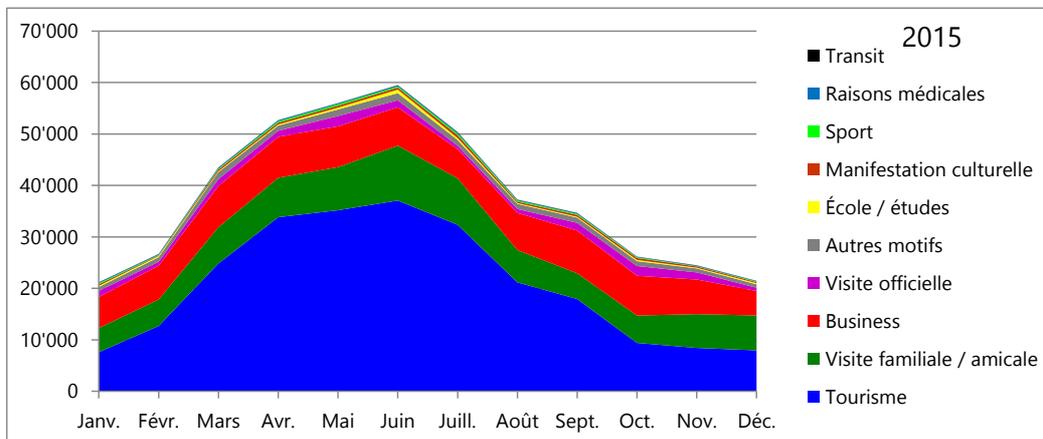
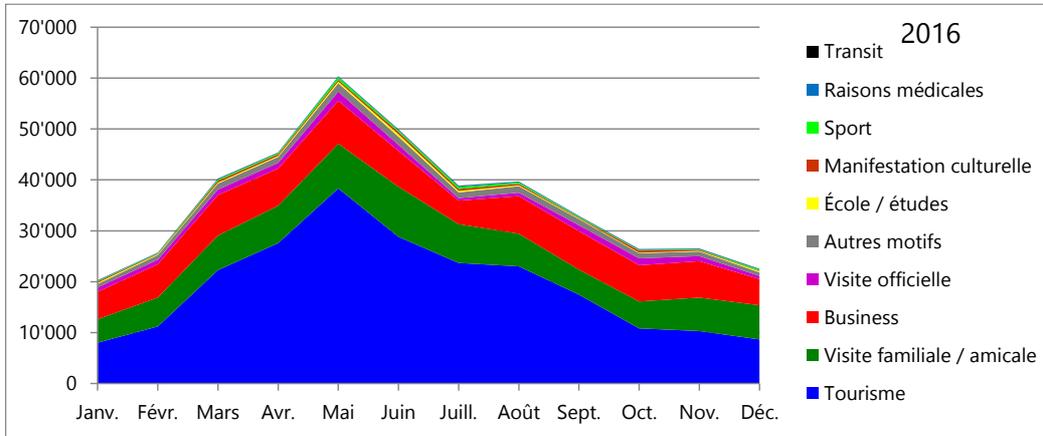
2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne au quatrième trimestre 2016

Représentation	Total des demandes de visa Schengen	Dont demandes en ligne	Pourcentage de demandes en ligne
1 Amman, Jordanie	542	497	91.7%
2 Nairobi, Kenya	594	421	70.9%
3 San Francisco, États-Unis	548	381	69.5%
4 New York, États-Unis	628	370	58.9%
5 Singapour, Singapour	541	341	63.0%
6 Tbilissi, Géorgie	935	339	36.3%
7 Bichkek, Kirghizistan	995	279	28.0%
8 Quito, Équateur	272	266	97.8%
9 Vancouver, Canada	340	243	71.5%
10 Dar es Salaam, Tanzanie	227	218	96.0%

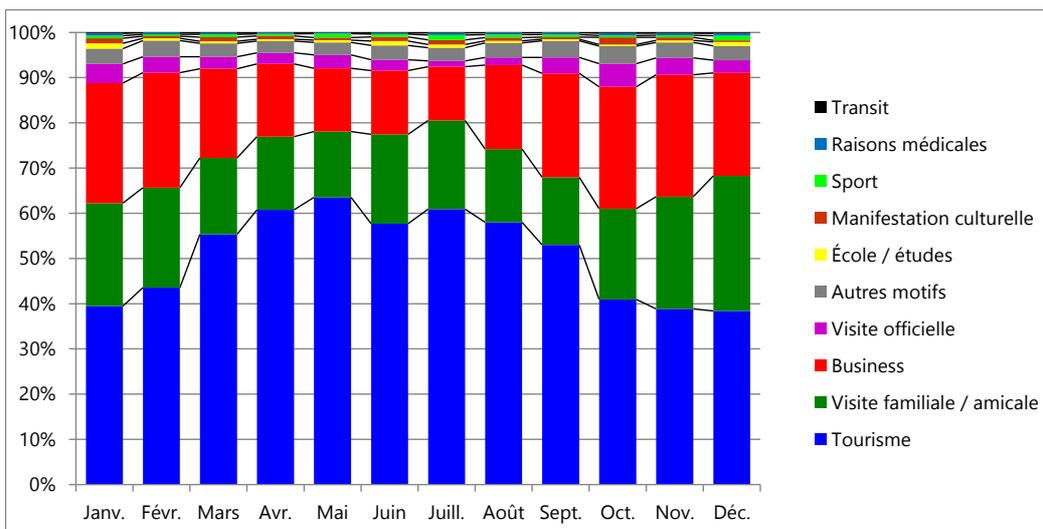
Remarque : Depuis août 2015, certaines représentations à l'étranger offrent aux demandeurs de visas la possibilité de remplir et soumettre leur demande de visa Schengen en ligne (www.swiss-visa.ch). La demande dûment signée de même que le passeport et les pièces complémentaires doivent ensuite être déposés auprès de la représentation compétente. En règle générale, les demandeurs doivent se présenter en personne à la représentation pour la saisie des données biométriques. Font exception à cette règle les personnes exemptées de la prise d'empreintes digitales conformément au code des visas et celles dont la saisie dans le VIS remonte à moins de 59 mois.

3 Buts du séjour²

3.1 Évolution des dix buts de séjour possible, années 2015 et 2016

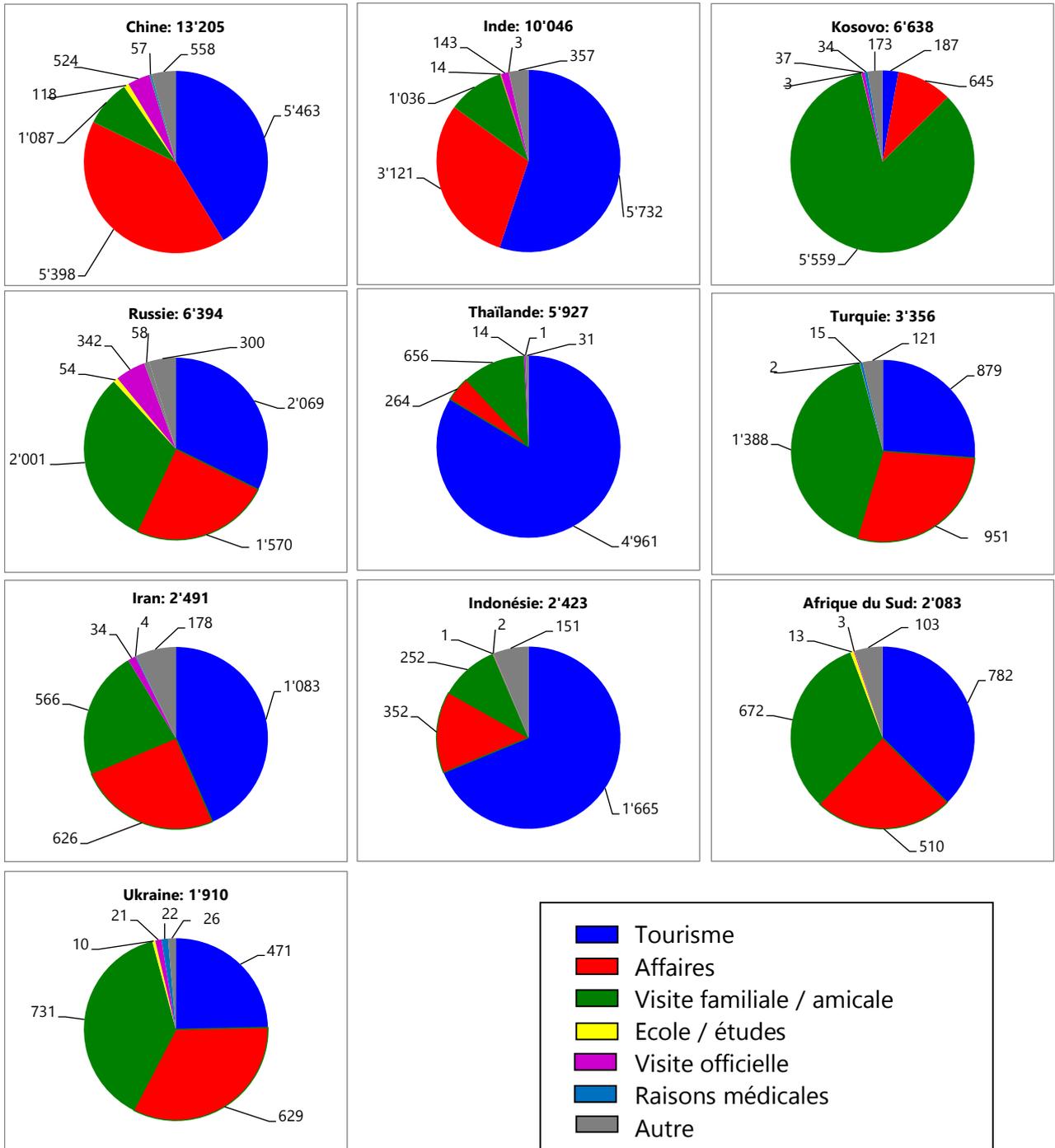


3.2 Proportion des différents buts de séjour possible: évolution pour 2016



² Les buts de séjour mentionnés concernent exclusivement les visas Schengen délivrés.

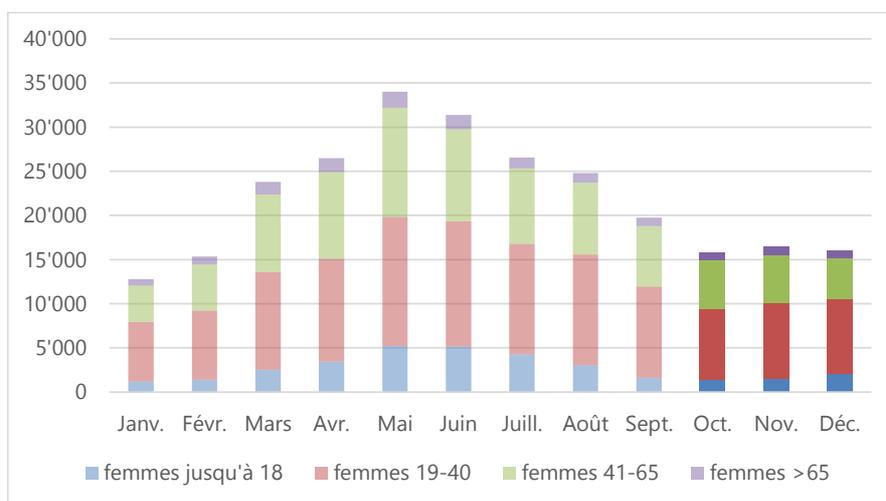
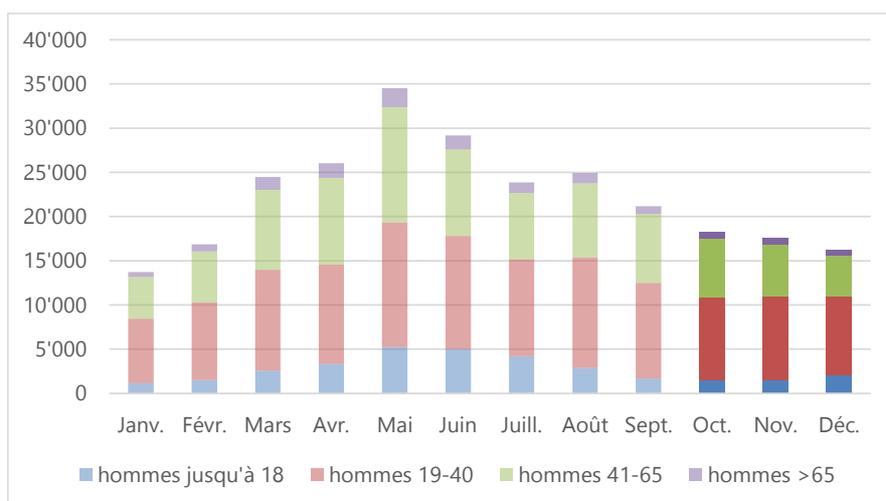
3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés au quatrième trimestre 2016, ventilés par but de séjour



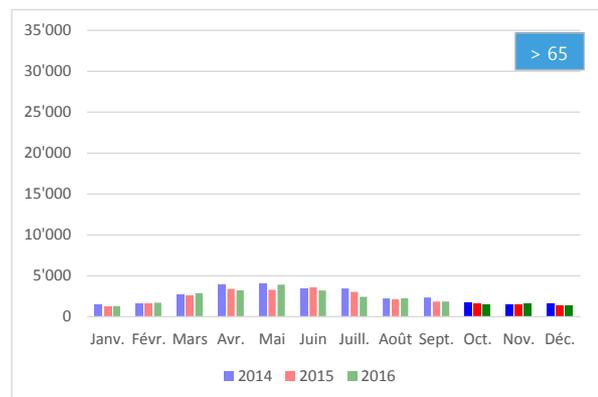
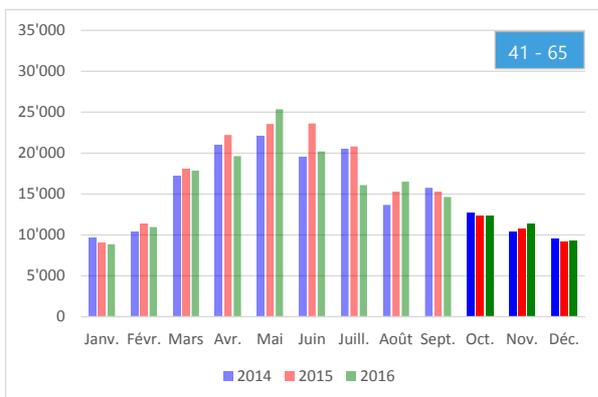
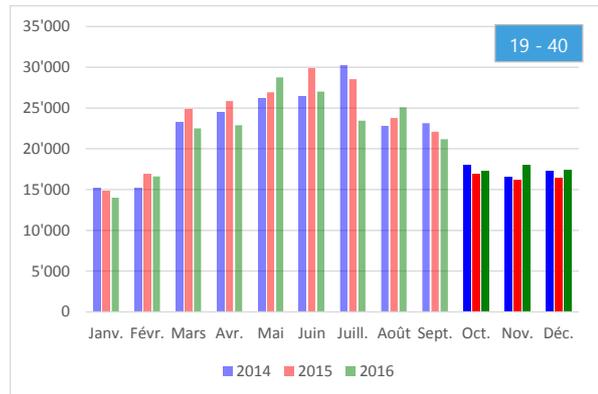
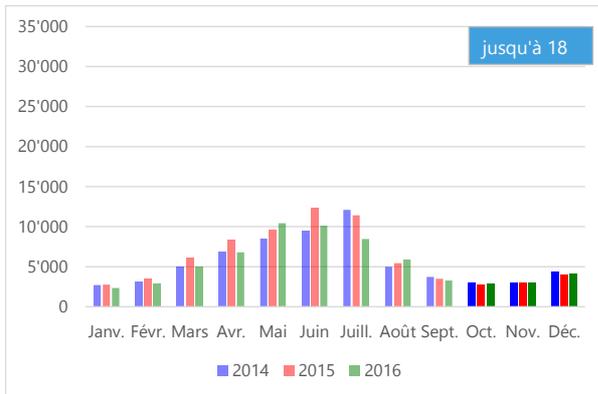
4 Sexe et âge des demandeurs

4.1 Sexe et âge des demandeurs en 2016

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total T4
Hommes	13'724	16'865	24'484	26'036	34'509	29'172	23'863	24'939	21'171	18'271	17'577	16'238	52'086
jusqu'à 18	1'173	1'506	2'543	3'342	5'230	5'002	4'211	2'864	1'673	1'446	1'484	2'052	4'982
19-40	7'257	8'785	11'458	11'228	14'113	12'815	10'926	12'522	10'835	9'377	9'446	8'934	27'757
41-65	4'744	5'764	9'028	9'822	13'040	9'777	7'523	8'387	7'791	6'740	5'949	4'672	17'361
>65	550	810	1'455	1'644	2'126	1'578	1'203	1'166	872	708	698	580	1'986
Femmes	12'797	15'342	23'814	26'483	33'992	31'369	26'563	24'820	19'759	15'761	16'467	16'045	48'273
jusqu'à 18	1'181	1'397	2'514	3'451	5'198	5'127	4'252	3'022	1'606	1'438	1'559	2'047	5'044
19-40	6'755	7'834	11'041	11'649	14'655	14'198	12'508	12'552	10'342	7'933	8'577	8'525	25'035
41-65	4'116	5'207	8'833	9'805	12'339	10'427	8'567	8'131	6'829	5'578	5'451	4'656	15'685
>65	745	904	1'426	1'578	1'800	1'617	1'236	1'115	982	812	880	817	2'509



4.2 Mise en regard des groupes d'âge, de 2014 à 2016



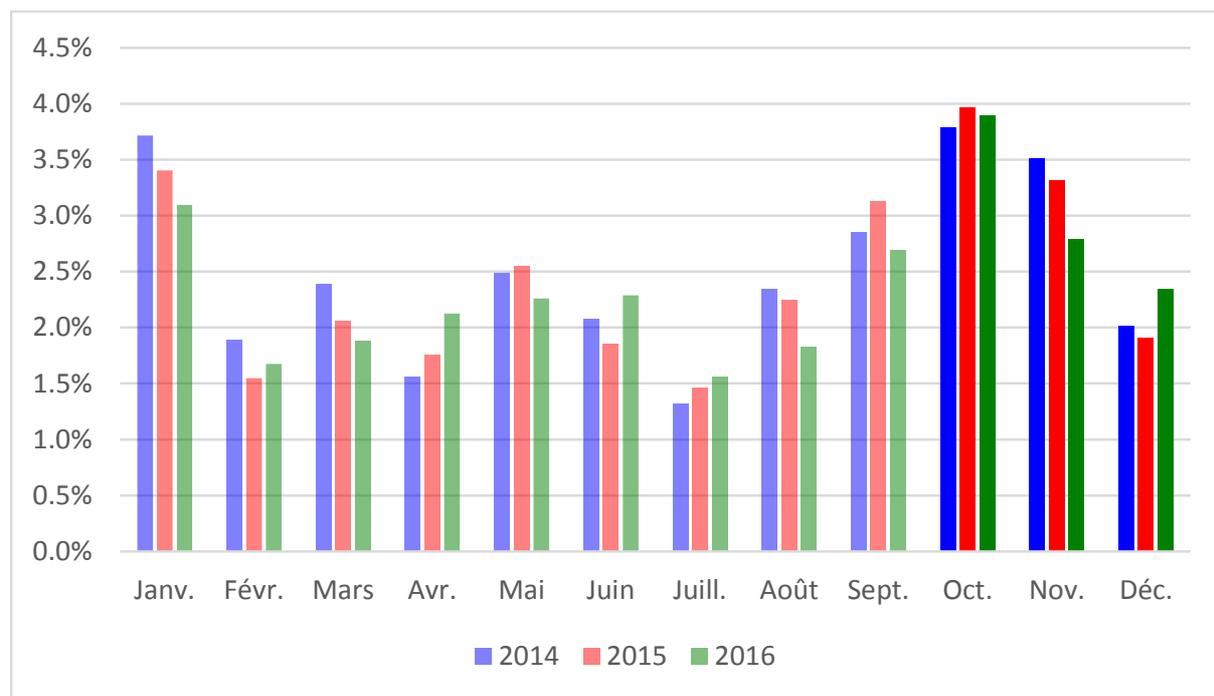
5 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels

5.1 Proportion de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels en 2016

	Demandeurs titulaires de passeports D+S+Sp+O						Total des demandes	Proportion sur le total des demandes
	Total	délivré	diplomatique	de service	spécial	officiel		
Janv. 16	821	819	154	244	330	93	26'521	3.1%
Févr. 16	539	533	149	143	172	75	32'207	1.7%
Mars 16	910	904	179	197	424	110	48'298	1.9%
Avr. 16	1'116	1'111	210	252	476	178	52'519	2.1%
Mai 16	1'547	1'531	287	418	600	242	68'501	2.3%
Juin 16	1'385	1'374	323	332	570	160	60'541	2.3%
Juill. 16	788	777	141	152	408	87	50'426	1.6%
Août 16	911	898	150	199	461	101	49'759	1.8%
Sept. 16	1'100	1'092	150	257	554	139	40'930	2.7%
Oct. 16	1'328	1'315	277	313	552	186	34'032	3.9%
Nov. 16	949	941	124	248	461	116	34'044	2.8%
Déc. 16	757	747	119	250	296	92	32'283	2.3%
T4 / 16	3'034	3'003	520	811	1'309	394	100'359	3.0%
T4 / 15	2'970	2'956	595	811	1'072	492	96'044	3.1%
Différ.	+64	+47	-75	0	+237	-98	+4'315	-0.1%

Légende : D+S+Sp+O = diplomatique, de service, spécial et officiel.

5.2 Proportion de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels, de 2014 à 2016



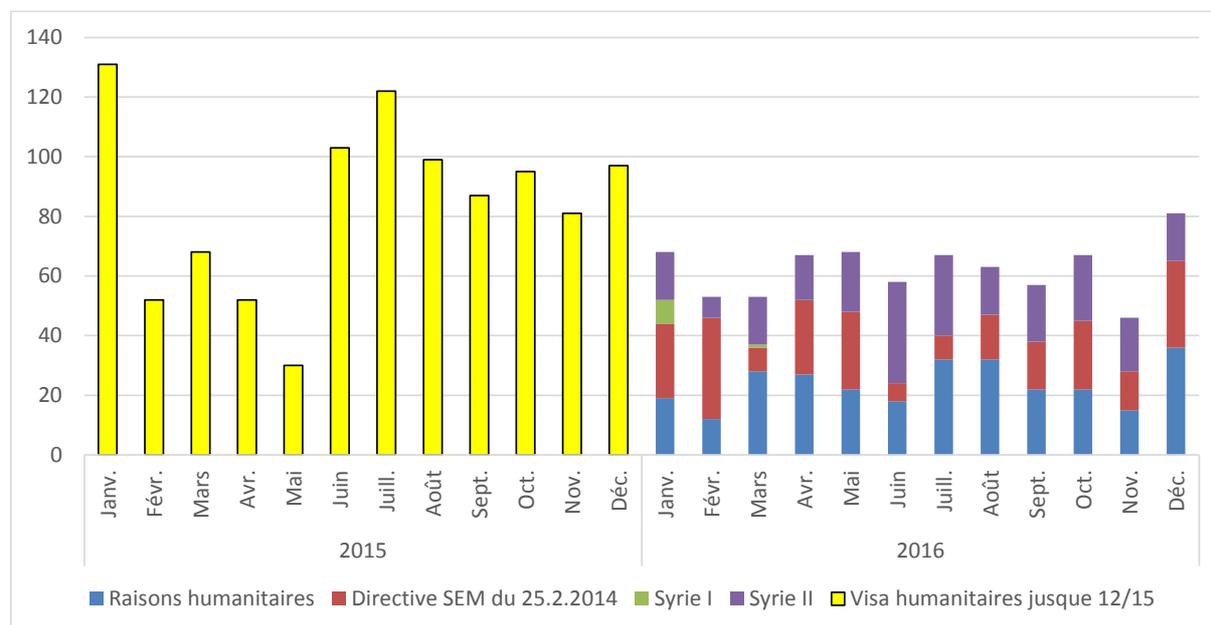
5.3 Demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels: les dix principales représentations au quatrième trimestre 2016 et 2015

Représentation	Demandes		Proportion	Demandes		Proportion
	D+S+Sp+O	Total	D+S+Sp+O	D+S+Sp+O	Total	D+S+Sp+O
1 Pékin, Chine	1'652	5'948	27.8%	1'408	4'766	29.5%
2 Riyad, Arabie saoudite	133	1'727	7.7%	131	1'734	7.6%
3 New Delhi, Inde	111	10'263	1.1%	122	9'279	1.3%
4 Moscou, Russie	89	6'538	1.4%	74	7'318	1.0%
5 Dhaka, Bangladesh	84	397	21.2%	116	424	27.4%
6 Ho-Chi-Minh Ville, Vietnam	80	643	12.4%	84	561	15.0%
7 Shanghai, Chine	70	4'535	1.5%	68	4'358	1.6%
8 Colombo, Sri Lanka	59	1'486	4.0%	31	1'280	2.4%
9 Le Caire, Égypte	55	984	5.6%	37	1'264	2.9%
10 Islamabad, Pakistan	49	759	6.5%	122	771	15.8%

Légende : **D+S+Sp+O** = diplomatique, de service, spécial et officiel.

6 Visas humanitaires

6.1 Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2015 et 2016



Indication :

La distinction par catégorie de visa humanitaire est possible depuis janvier 2016 :

- Les visas Schengen à validité territoriale limitée (VTL), délivrés en application de l'art. 25, par. 1, let. a, du code des visas. De tels visas sont par exemple émis en cas de situation médicale d'urgence (patient devant être opéré en Suisse), pour permettre de régler des affaires familiales ou pour d'autres motifs impérieux (suspension³). Ils sont classés ci-après dans la catégorie *Raisons humanitaires*.
- Les visas délivrés conformément à la directive spéciale sur les demandes de visa pour motifs humanitaires. Une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire auprès de la représentation suisse compétente. Ces visas apparaissent par la suite dans la catégorie *Directive SEM du 25.2.2014*.
- De septembre à novembre 2013, les ressortissants syriens ayant des parents établis en Suisse ont pu demander un visa humanitaire, à certaines conditions, en se fondant sur la directive spéciale sur l'octroi facilité de visas de visite aux membres de la famille de ressortissants syriens. Ces visas figurent dans la catégorie *Syrie I*.
- Le 6 mars 2015, le Conseil fédéral a décidé que, durant les trois prochaines années, un maximum de 3000 personnes provenant de la région touchée par le conflit en Syrie pourraient bénéficier d'une protection en Suisse. Parmi elles, 500 personnes vulnérables devraient recevoir un visa humanitaire leur permettant d'entrer en Suisse en toute sécurité. Ce programme s'adresse explicitement aux proches parents (conjoints et enfants mineurs) de personnes déplacées ayant déjà été accueillies en Suisse en qualité de personnes admises à titre provisoire. Ces visas sont regroupés plus bas dans la catégorie *Syrie II*.

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 4 ^e trimestre
2015	131	52	68	52	30	103	122	99	87	95	81	97	273
2016	68	53	53	67	68	58	67	63	57	67	46	81	194

³ Levée provisoire d'une interdiction d'entrée.

6.2 Nombre de visas humanitaires délivrés au quatrième trimestre 2016, par catégorie

Raisons humanitaires	73
Directive SEM du 25.02.2014	65
Syrie I	0
Syrie II	56

6.3 Nombre de visas humanitaires délivrés au quatrième trimestre 2016, ventilés par les cinq principales représentations

Beyrouth, Liban	73
Pristina, Kosovo	35
Istanbul, Turquie	22
Amman, Jordanie	18
Addis Abeba, Éthiopie	9
Athènes, Grèce	9

6.4 Nombre de visas humanitaires délivrés au quatrième trimestre 2016, ventilés par les cinq principales nationalités

Syrie	101
Kosovo	34
Jordanie	10
Territoire palestinien occupé	8
Érythrée	8

7 Impressum

Le Monitoring des visas est établi par la Section Bases Visas (Domaine de direction Immigration et intégration) du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), en étroite collaboration avec la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il s'adresse en priorité aux autorités cantonales compétentes en matière de migrations, de marché du travail et de police, aux organes chargés du contrôle des frontières, aux services du SEM et du DFAE s'occupant de la délivrance de visas et aux représentations suisses à l'étranger.

Pour toute remarque ou question:

visa@sem.admin.ch

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'État aux migrations SEM
Division Entrée
Section Bases Visas
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern